



Fédération québécoise
de l'autisme et des autres
troubles envahissants
du développement

LA SITUATION DES ÉLÈVES TED AU QUÉBEC

Février 2009

Bilan de la situation des élèves TED au Québec

La Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement (FQATED), connue jusqu'en janvier 2002 sous le nom de Société québécoise de l'autisme, fut fondée en 1976 par des parents d'enfants autistes désireux de partager leur expérience afin de venir en aide à leurs enfants et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des personnes autistes et de leurs familles. La Fédération compte soixante-dix organismes qui ont en commun les intérêts de la personne présentant un trouble envahissant du développement, dont les seize associations régionales en TED.

La mission de la Fédération est de mobiliser tous les acteurs concernés afin de promouvoir le bien-être des personnes, sensibiliser et informer la population sur l'autisme et les autres troubles envahissants du développement (TED) ainsi que sur la situation des familles et contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion.

Elle se traduit, entre autres, par la promotion et la défense des intérêts des personnes touchées et ceux de leurs familles, par l'accessibilité à des services génériques, spécifiques et spécialisés répondant à l'ensemble des besoins de la clientèle et par l'amélioration de la qualité des services appropriés aux besoins des personnes autistes ou présentant d'autres troubles envahissants du développement.

De fréquents appels de parents et des échanges réguliers avec nos associations régionales nous indiquent que la situation scolaire pour les élèves TED au Québec est loin d'être facile, tant pour les enfants et les parents que pour l'ensemble des intervenants du réseau scolaire.

Pour discuter de la situation des élèves TED au Québec, la Fédération a invité ses associations régionales à faire partie d'un comité de travail qui s'est donné comme mandat de faire un bilan de la situation.

L'objectif de ce bilan est bien sûr de mettre en évidence des problématiques vécues par les élèves TED et leur famille, mais surtout d'ouvrir une porte à un travail de collaboration dans le but de trouver des pistes de solution.

Les caractéristiques spécifiques des personnes ayant un TED font en sorte qu'elles ont besoin de divers moyens pour faciliter leur scolarisation. L'utilisation d'outils visuels et de l'horaire, la structure de l'environnement, l'adaptation du travail ou des tâches à accomplir sont des moyens qui aident grandement ces élèves à faire face aux situations quotidiennes. La vie scolaire implique une multitude d'interactions sociales et des situations variées qui peuvent susciter du stress et l'anxiété chez ces élèves. De plus, la classe et l'école sont des environnements exigeants, car ces personnes éprouvent souvent des difficultés de modulation sensorielles

LES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Les troubles envahissants du développement (TED) se manifestent habituellement durant les trois premières années de l'enfance. Le plus connu d'entre eux est l'autisme. Parmi les autres TED, on retrouve également le syndrome de Rett, le désordre désintégratif de l'enfance, le syndrome d'Asperger et le TED non spécifié.

Ces troubles sont caractérisés par des atteintes qualitatives dans trois (3) domaines :

- les interactions sociales
- la communication verbale et non verbale
- les intérêts et les comportements restreints, répétitifs ou stéréotypés

L'intensité des déficits peut varier considérablement d'une personne à l'autre et évoluer au cours de la vie.

Selon les chercheurs, on estime actuellement que le taux moyen de personnes TED varierait entre soixante (60) et soixante-dix (70) individus sur 10 000.

Ces personnes forment un groupe hétérogène tant par le degré des altérations que par la présence ou l'absence de troubles associés.

Les causes de l'autisme et des autres TED n'ont pas été identifiées avec certitude et sont probablement hétérogènes. L'étiologie génétique est la plus appuyée présentement.

Voici regroupées par thème nos plus importantes constatations.

LES DROITS DES ÉLÈVES

L'accès à l'éducation scolaire est un droit reconnu et fait l'objet du premier article de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*. Cet article précise que dans le cas des personnes handicapées, ce droit est reconnu jusqu'à l'âge de 21 ans. L'article 235, quant à lui, *...assure une intégration harmonieuse dans une classe ou un groupe ordinaire et aux autres activités de l'école à l'élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage lorsque l'évaluation de ses capacités et de ses besoins démontre que cette intégration est de nature à faciliter ses apprentissages et son insertion sociale et qu'elle ne constitue pas une contrainte excessive ou ne porte pas atteinte de façon importante aux droits des autres élèves.*

Dans la politique de l'adaptation scolaire,¹ on peut lire que : *l'adaptation des services est l'orientation fondamentale de la Loi. En ce qui concerne l'organisation des services aux EHDA, c'est à l'école ordinaire et en classe ordinaire que sont dispensés les services éducatifs à la majorité des élèves. C'est donc une adaptation des services qui y sont offerts qui doit d'abord être privilégiée pour les élèves handicapés ou en difficulté. Divers moyens sont à prévoir : élaboration de programmes qui tiennent compte de la diversité des élèves, adaptation des modalités d'enseignement et du matériel didactique, approches pédagogiques souples qui respectent le rythme d'apprentissage des élèves, utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc.*

Les échanges qui ont mené à la rédaction de ce bilan nous ont démontré que pour les élèves TED, l'intégration ne semble pas être le choix privilégié par le milieu scolaire.

¹ Prendre le virage du succès, Une école adaptée à tous ces élèves, 1999, p. 20

Le plan d'intervention

Bien qu'en 2004 il y ait eu la publication et la diffusion d'un cadre de référence portant sur la démarche du plan d'intervention, nous constatons que ce dernier est souvent perçu comme une obligation ou une formalité administrative et non pas comme un outil de concertation favorisant la réussite de l'élève. D'une direction d'école à l'autre, on constate une grande diversité de conceptions sur ce qu'est un plan d'intervention, ce à quoi il doit servir et ce qu'il doit contenir. Il est parfois planifié très tard dans l'année ce qui compromet les autres étapes de la démarche (suivis et évaluation).

Les parents disent ne pas être suffisamment informés sur la planification du plan d'intervention et ses différentes étapes. Ils constatent qu'ils doivent souvent prendre les devants et demander à l'école de prévoir la rencontre de plan d'intervention. Ils désirent que la première rencontre se tienne le plus tôt possible dans l'année.

Au moment de la rencontre, les parents se sentent souvent démunis, intimidés devant les professionnels qui participent au plan d'intervention. Constatant les difficultés de leur enfant, ils n'osent pas partager leur opinion et poser des questions, d'où l'importance, lors d'une rencontre, que les directions d'école sachent animer les plans d'intervention tout en s'assurant de la participation maximale de tous les intervenants, y compris les parents. Il ne s'agit pas seulement de les écouter, mais de travailler avec eux, en tenant compte de toutes les données et de leurs priorités étant donné qu'ils sont les personnes les plus significatives et les plus impliquées dans la vie de leur enfant. Il faut donc les soutenir et les amener à jouer un rôle actif au sein de l'équipe.

LE CONTEXTE SCOLAIRE

Écoles et classes spéciales

Les modèles les plus fréquemment choisis sont l'école ou la classe spéciale. En fait, quand il existe dans une région des classes TED, les élèves TED y sont envoyés systématiquement sans égard à leur potentiel qu'on ne cherche pas à évaluer. Bien que certaines de ces classes aient des programmes pertinents répondant aux besoins des élèves, c'est loin d'être le cas de la majorité. Dans les régions éloignées, on retrouve plutôt des classes multi-clientèles beaucoup plus axées sur l'occupationnel que sur les apprentissages, faute de ressources.

La classe ou l'école spéciale n'est pourtant pas la réponse pour l'ensemble des élèves TED, particulièrement pour ceux qui ont un Syndrome d'Asperger ou les autistes de haut niveau. De plus, malgré toute la bonne volonté, quand un élève commence sa formation scolaire en milieu spécialisé, il arrivera rarement à reprendre son parcours en milieu ordinaire.

Parmi les irritants mentionnés par les parents, dans les écoles spécialisées, des journées pédagogiques sont ajoutées au calendrier sous prétexte que le personnel doit rencontrer plus fréquemment les parents ou parce que l'équipe d'intervenants a besoin de temps de concertation. Cela réduit le nombre de jours d'école pour les élèves TED et complique la tâche des parents pour les services de garde puisqu'ils ne sont pas offerts dans les écoles spécialisées.

L'Intégration en classe régulière

Il circule dans le réseau scolaire une fausse croyance selon laquelle tous les parents souhaitent obtenir l'intégration en classe régulière pour leur enfant. Au contraire, plusieurs parents privilégieraient une classe adaptée aux élèves TED. Ces classes

comptent en effet moins d'enfants et les stimulations (bruits et mouvements) y sont, par conséquent moins nombreuses, ce qui facilite la concentration.

La plupart du temps, l'intégration d'un élève TED à l'école du quartier se fait de façon aléatoire et à la demande des parents. On constate un nombre important d'échecs de l'intégration scolaire parce que peu de mesures de soutien sont mise en place tant pour l'enseignant que pour l'enfant.

Il semble que les écoles n'aient toujours pas les moyens d'intégrer les élèves TED avec succès. Les intervenants sont peu outillés, ils se sentent démunis et cela peut avoir comme conséquence de transmettre aux autres élèves une image négative de l'enfant. Ils ne savent pas interagir avec l'enfant TED, ne voient que leurs différences et les craignent. Ce type de situation a un impact négatif sur l'élève TED qui se retrouve souvent victime de harcèlement, et ce, tant au primaire qu'au secondaire. On fait peu de sensibilisation aux troubles envahissants du développement et on le fait souvent de façon inadéquate.

Les élèves TED de niveau secondaire

Dans le cas des classes spéciales, les élèves qui les utilisent ont habituellement besoin d'un service de surveillance après les heures de classe qui n'est pas disponible tant au secteur spécialisé qu'au secteur régulier. Les écoles qui offrent ces services le font parce que des projets ont été mis en place par des partenaires.

Dans les polyvalentes, les étudiants TED intégrés sont trop souvent laissés à eux-mêmes, notamment les TED de haut niveau et ceux qui ont un syndrome d'Asperger. Encore une fois, les multiples problématiques, la lourdeur de la tâche des enseignants et des professionnels, le manque d'information font en sorte que l'élève TED n'obtient pas l'aide nécessaire pour favoriser sa réussite scolaire.

En ce qui concerne la diplomation, il importe d'avoir la possibilité d'obtenir un bulletin adapté. Il est nécessaire, lors de la notation des travaux et des examens, de tenir compte des résultats, mais aussi des efforts qui ont été faits par l'élève. Au niveau secondaire, pour l'obtention du diplôme, il semble que les difficultés se concentrent surtout autour des matières telles que le français écrit et la compréhension de texte. Lorsque les parents souhaitent un horaire allégé, des adaptations pour la passation d'examens ou encore une exemption pour certaines disciplines, les possibilités et la démarche pour réaliser de telles demandes sont méconnues et ardues.

Dans le cas des programmes de formation avec stage, il faut continuer à former les intervenants du milieu scolaire pour qu'ils accompagnent adéquatement les stagiaires. Ils doivent savoir comment supporter le milieu de travail pour répondre aux besoins du stagiaire. Pour ce faire, il est indispensable que l'élève approfondisse sa connaissance de soi, qu'il reconnaisse ses forces et fasse valoir ses besoins pour bien interagir et aussi comprendre les relations sociales de son milieu de stage.

Les orienteurs doivent mettre des efforts pour outiller les élèves TED afin qu'ils accèdent à une valorisation d'eux-mêmes pour croire en leurs capacités et réussir leur intégration sur le marché du travail.

Les élèves TED de niveau collégial

Selon les parents, les services aux élèves de niveau collégial sont bien organisés : ils ont d'ailleurs de la difficulté à comprendre pourquoi leur enfant est mieux soutenu par les services postsecondaires qu'au secondaire. Au cégep, les étudiants sont originaires de villes et de régions diverses et les apparences physiques sont très diversifiées : les étudiants TED se fondent plus facilement dans la masse qu'au secondaire. Là où la situation devient difficile, c'est quand l'élève TED doit aller étudier dans une autre région puisqu'il aura à s'intégrer à un tout nouvel environnement sans aucun point de repère.

Le transport scolaire

Il n'est pas rare que les parents aient à subir une menace d'expulsion des transports scolaires pour leur enfant ou qu'on n'impose à l'élève le port d'un harnais. Même si les parents ne sont pas d'accord, ils doivent choisir entre le port du harnais pour leur enfant ou son expulsion du service de transport. Quand l'élève porte un harnais, on nous rapporte que des commissions scolaires font signer aux parents un document dans le but de se décharger de la responsabilité en cas d'accident. Il serait intéressant que les différents partenaires s'entendent sur une position relative au harnais afin que dans chaque région il ne représente pas la seule solution. Il faut aussi proposer une alternative de rechange, car les parents ne peuvent pas s'opposer au harnais si l'alternative signifie l'exclusion du transport. Enfin, bien qu'elle soit rarement révisée, il faut enseigner les habiletés ou les comportements qui permettront de réviser la décision d'utiliser un harnais.

Autre situation problématique, les services de transport reconnaissent une seule adresse pour l'élève, c'est-à-dire que si l'élève vit une semaine sur deux chez l'un et l'autre de ses parents, il sera privé de transport une semaine sur deux. En dépit de la réalité de la garde partagée dans une société en mutation, le milieu scolaire n'a pas trouvé de moyen pour faire en sorte que les services de transport acceptent de reconnaître les deux adresses de l'enfant, ce qui menace sa fréquentation scolaire. Par ailleurs, étant donné que plusieurs élèves fréquentent des écoles régionales, cette situation ajoute aux difficultés des parents à trouver des solutions.

Dans le cas du transport scolaire adapté, on constate dans la majorité des cas que les chauffeurs ont peu ou pas de formation pour intervenir auprès des personnes ayant un handicap. Par conséquent, ils se retrouvent parfois dans des situations problématiques qu'ils n'arrivent pas à gérer.

Quant au transport régulier, les conducteurs ne saisissent pas toujours les particularités des enfants TED (le besoin de s'asseoir toujours à la même place, par exemple) et s'attendent très souvent à ce que l'enfant se comporte comme les autres.

Enfin, la durée des trajets en transport scolaire est parfois beaucoup trop longue pour les élèves TED. Par contre, les parents nous rapportent de beaux exemples d'adaptation aux besoins d'un enfant (le transport individuel en taxi, par exemple).

LES LACUNES

- Les classes multi-clientèles ne répondent pas aux besoins des enfants TED;
- Le réseau spécialisé n'est pas la réponse pour tous les élèves TED;
- Le réseau spécialisé n'offre pas toujours des apprentissages académiques qui tiennent compte du réel potentiel de l'élève;
- L'absence de services de garde ou de services de surveillance pose un problème sérieux aux familles tant dans le réseau spécialisé que dans les écoles secondaires;
- Les distances à parcourir pour avoir accès à ces services spécialisés sont beaucoup trop grandes pour une partie des élèves;
- Les situations d'expulsion des élèves sont beaucoup trop fréquentes.
- Le manque de soutien tant pour l'enseignant que l'élève entraîne un sentiment d'échec et d'isolement;
- Le manque de souplesse dans les façons de faire (fréquence des pauses, matériel utilisé, etc.) favorise l'échec de l'intégration;
- L'accompagnement et l'aide aux élèves sont offerts de façon inégale d'une école à l'autre;
- Le peu de soutien adapté aux élèves qui semblent le plus fonctionnels (syndrome d'Asperger et autisme de haut niveau);
- L'adaptation des outils d'évaluation;
- La formation des intervenants du niveau secondaire;
- Le manque de soutien aux parents pour participer au plan d'intervention;

- Le manque de suivi au plan d'intervention et les conséquences sur l'évaluation des apprentissages;
- Le manque de solutions de rechange au port du harnais;
- Le manque de souplesse des écoles secondaires.

LE RÉSEAU SCOLAIRE

La formation du personnel

D'après les nombreux commentaires des parents et les appels d'enseignants, nous constatons qu'au quotidien beaucoup de ces derniers ne savent pas ce que cela implique d'avoir en classe un élève TED. Souvent informé à la dernière minute, l'enseignant se voit confronté par l'arrivée dans sa classe d'un élève TED, sans aucune information sur les troubles envahissants du développement, sans formation sur les méthodes éducatives ou sur les pratiques reconnues. Il devra accueillir un enfant qui risque d'être angoissé parce qu'il ne connaît pas son nouvel environnement.

La formation doit s'accompagner d'une volonté de la direction de fournir les outils pour mettre en pratique les nouveaux apprentissages et d'un suivi terrain afin de s'assurer que l'enseignant reçoive l'encadrement nécessaire pour mettre ses nouveaux apprentissages en oeuvre.

La formation continue est aussi une avenue à privilégier. La complexité des troubles envahissants du développement et les avancées progressives réalisées dans le domaine justifient la pertinence de ce type de formation. Tous les intervenants du milieu scolaire devraient être informés des diverses méthodes d'intervention.

Le personnel des services de garde n'a habituellement aucune formation ou information sur les comportements de l'élève TED. Lorsque les choses se détériorent, ce sont les parents qui doivent apporter les correctifs.

Les services professionnels

Le manque de ressources spécialisées fait en sorte que les enfants ne reçoivent pas de services continus et rigoureux et que les enseignants n'ont pas le soutien nécessaire

pour accompagner l'élève, ce qui entraîne des conséquences déplorables tant pour l'élève que pour l'enseignant.

Nous constatons que les psychologues ont, en général, une trop grande charge de travail pour assurer un suivi adéquat aux élèves et que leurs tâches se limitent souvent à l'évaluation. Dans ces conditions, leur participation au plan d'intervention n'a pas une grande portée. Il arrive aussi que leurs outils d'évaluation ne soient pas adaptés à l'enfant TED.

Les services d'orthophonie sont rares et ils sont souvent donnés en priorité aux enfants de niveau préscolaire.

Au niveau secondaire, les orienteurs auraient avantage à bien connaître les troubles envahissants du développement afin de mieux soutenir les élèves dans leur choix de carrière.

La direction d'école et la commission scolaire

On constate de grandes disparités régionales puisque tout dépend des directives des commissions scolaires, des écoles et du personnel. Les résultats dépendent donc de la personne qui travaille avec l'élève, mais rien ne garantit que celui-ci recevra tous les services dont il a besoin pour assurer sa réussite. Ainsi, l'accompagnement et le soutien aux élèves TED semblent très inégaux d'une école à l'autre. L'attitude et l'ouverture des intervenants (direction, enseignants et personnel non enseignant) peuvent varier considérablement d'un établissement scolaire à l'autre.

Le MELS alloue des ressources aux commissions scolaires selon un prorata du nombre d'élèves HDAA. Toutefois, on tient rarement compte de la répartition de ces élèves sur le territoire. En région, des professionnels (les orthopédagogues, par exemple) peuvent avoir trois écoles à couvrir, au sein de différentes municipalités parfois éloignées les unes des autres, ce qui les amène à perdre un temps considérable en déplacements.

Les ressources régionales

Les services régionaux de soutien et d'expertise en TED sont des ressources très appréciées. Cependant, leur charge de travail est énorme et dans certaines régions, une seule personne-ressource pour plusieurs commissions scolaires ne suffit pas pour répondre à la demande. Ces services sont encore mal connus à l'intérieur même du réseau : il nous arrive en effet d'en informer nous-mêmes les intervenants scolaires. Bien que ces ressources s'adressent exclusivement aux commissions scolaires et aux écoles, elles sont très appréciées des parents, car elles démontrent une très bonne connaissance des troubles envahissants du développement.

Les comités consultatifs des services aux élèves HDAA

Les comités EHDAA sont des lieux de consultation des commissions scolaires en regard des services offerts aux élèves handicapés. Cependant, les parents qui en font partie perdent leur motivation parce que des comités n'ont aucun pouvoir décisionnel. Les parents ont souvent l'impression que leur présence ne change rien et que les décisions sont prises à l'avance. Dans un tel contexte, il leur est difficile de faire valoir leur point de vue. La plupart du temps, les décisions sont présentées plutôt que la problématique en vue de trouver une solution. Tant que n'existeront pas de mécanismes de défense impartiaux et efficaces des droits de l'élève, ces comités auront une influence limitée.

Le syndicat

Les règles syndicales strictes font en sorte qu'il est difficile d'assurer une certaine stabilité du personnel qui accompagne l'élève. Par exemple, des mécanismes devraient permettre aux éducateurs ayant l'intérêt et l'expérience de pouvoir travailler avec ces élèves pendant tout leur parcours scolaire. Les résultats seraient probablement plus concluants que lorsque les choix se font sur la base de l'ancienneté.

La complémentarité des services (MELS-MSSS, CRDI, organismes communautaires)

L'importance de la cohérence des actions entre la maison, l'école, le centre de réadaptation et ailleurs n'est plus à démontrer. Pour y arriver, il faut toutefois que ces milieux travaillent en réelle collaboration, dans une relation d'écoute et de respect de l'autre et dans le respect de leur mission respective. Il est inacceptable que des parents se fassent dire que l'école ne veut plus collaborer avec le centre de réadaptation pour les plans d'intervention ou pour faire de l'observation en classe.

En général, la collaboration semble adéquate. Entre autres, des plans de service sont animés par des intervenants du CSSS et les écoles participent à ces rencontres. Mais, il arrive qu'elles refusent la présence des intervenants d'organismes communautaires pour l'élaboration des plans d'intervention.

Il y aurait avantage pour tout le monde de définir un cadre de référence pour encadrer cette forme de collaboration et maximiser la complémentarité des services en utilisant adéquatement le plan de service.

Le MELS et LE MSSS ont rédigé des documents sur l'entente de complémentarité, mais dans plusieurs régions celle-ci est difficile à actualiser, et ce, pour plusieurs raisons : des réformes des deux ministères, découpages territoriaux différents, cultures différentes, méconnaissance des missions respectives, etc.

Le processus de plainte

Un tel processus fait actuellement cruellement défaut. Les parents sont invités à s'adresser aux commissaires élus. Dans la réalité, il n'est pas rare que les commissaires à qui l'on s'adresse lors d'une situation problématique s'informent auprès des directions et répètent aux parents la réponse de ces dernières.

En 2007, la Fédération des comités de parents recommandait la création un ombudsman de l'élève. Nous savons que ce poste existe maintenant à la commission scolaire de Montréal. Le MELS avait annoncé dans son projet de loi 88 qu'il y aurait des commissaires aux plaintes indépendants dans chacune des commissions scolaires. Les parents n'ont aucun recours et lorsqu'ils entament des procédures pour faire reconnaître les droits de leur enfant, il se passe quelques années avant qu'un jugement soit rendu.

LES LACUNES

- Le manque de formation et d'information des différents intervenants;
- Le suivi terrain pour appliquer les nouvelles connaissances;
- Le manque de ressources professionnelles;
- La grande charge de travail des ressources régionales et des professionnels oeuvrant dans les milieux scolaires (psychologues, orthophonistes);
- Les règles syndicales strictes empêchant parfois d'assurer une certaine stabilité à l'enfant;
- Le manque d'impact du comité EHDAA;
- Le manque de cohérence dans les collaborations complémentaires;
- L'absence d'un processus de plainte efficace;
- Le manque d'ergothérapeute en milieu scolaire qui entraîne l'utilisation de matériel d'ergothérapie sans supervision.

CONCLUSION

Les parents reconnaissent que la situation s'est améliorée au cours des récentes années. Bien que les lacunes soient encore nombreuses, le milieu scolaire a connu des changements importants dans les dernières décennies. Les classes en troubles envahissants du développement se multiplient et les enseignants peuvent avoir accès à de la formation en intervention structurée et individualisée selon le modèle TEACCH, modèle qui a fait ses preuves auprès de nombreux élèves TED.

Les services régionaux de soutien et d'expertise sont des ressources de grande qualité pour la majorité des régions et pourraient donner d'excellents résultats s'ils disposaient de plus de ressources.

Notre bilan sur la situation des élèves TED au Québec a été l'occasion de constater qu'il y avait de nombreux projets intéressants dans les classes. Des projets d'intégration, des modèles bien installés, des formations préparatoires au travail, du soutien à l'intégration, des contributions de partenaires, des équipes multidisciplinaires : autant d'expériences réussies et d'élèves, de parents et d'enseignants satisfaits.

Il y aurait avantage à faire connaître les projets qui fonctionnent bien et à partager l'expertise dans toutes les régions du Québec afin que plus d'élèves TED et d'enseignants puissent en profiter.

Le spectre de l'autisme est étendu et la diversité des réponses à concevoir l'est aussi inévitablement. La Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement est convaincue que des solutions existent et que la contribution de tous les partenaires concernés ne peut que générer des résultats positifs.